

**PROCÈS-VERBAL DE LA 213^e SÉANCE DE LA COMMISSION DES ÉTUDES
DU COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE
TENUE LE JEUDI 11 MARS 2021 À 9 H, PAR VISIOCONFÉRENCE**

Présidente de la Commission des études :

Madame Pascale Sirard, directrice des études

Secrétaire de séance :

Madame Marie-Aude Lépineux, secrétaire de séance, DÉ

Membres présent.e.s :

Monsieur Nicolas Beauchemin, coordonnateur, Sciences, lettres et arts

Madame Violaine Brisebois-Lavoie, coordonnatrice, Tremplin DEC

Monsieur Dominic Courtois, coordonnateur, Histoire et civilisation

Monsieur Guillaume D'Amours, directeur, DVÉRE

Madame Dominique Dion, substitut de Madame Delphine Betton-Montigné, coordonnatrice, Soins infirmiers

Monsieur Simon Delamarre, directeur, DFCSAE (Présent à compter de 10 h 30)

Monsieur Geoffroi Garon-Épaulé, conseiller pédagogique, DÉ

Madame Sonia Gounar, coordonnatrice, Sciences informatiques et mathématiques

Madame Isabelle Grenier, coordonnatrice, DFCSAE

Madame Fatima Hariri, étudiante secteur préuniversitaire, AGEBdeB

Monsieur Stéphane Lévesque, coordonnateur, Techniques de l'informatique

Madame Noémi McComber, coordonnatrice, Arts, lettres et communication

Monsieur André Ménard, directeur adjoint, DÉ

Monsieur Michel Murray, coordonnateur, Techniques A3D et synthèse d'images

Monsieur Martin Périard, coordonnateur, Sciences de la nature

Monsieur Sébastien Piché, directeur adjoint, DÉ (Présent à compter de 10 h 30)

Monsieur Jean-Michel Racicot, API, Registrariat et organisation scolaire, DÉ

Monsieur Bruno Santerre, coordonnateur, Techniques d'intégration multimédia

Monsieur François St-Onge, coordonnateur, Sciences humaines

Monsieur Richard Vaillancourt, coordonnateur, Formation générale

Membre.s excusé.e.s :

Monsieur Rachid Benlarbi, étudiant secteur préuniversitaire, AGEBdeB

Madame Delphine Betton-Montigné, coordonnatrice, Soins infirmiers

Madame Lyne Charron, technicienne en administration, Registrariat et organisation scolaire, DÉ

Madame Johanne Lalonde, conseillère pédagogique, DFCSAE

Personne.s invité.e.s :

Madame Leïla Azem, conseillère pédagogique, DFCSAE

Monsieur Sabri Benferhat, enseignant

Madame Vicky Dubois, coordonnatrice, DFCSAE

Monsieur Jérôme Ouellet, conseiller pédagogique, DÉ

Madame Catherine Papillon, directrice adjointe à la DÉ

Madame Chantal Provost, directrice adjointe à la DÉ

Membres exécutifs du Syndicat des enseignantes et des enseignants de BdeB

PROJET D'ORDRE DU JOUR

	Accueil des membres	Pascale Sirard	
1	Adoption de l'ordre du jour de la 213 ^e séance du 11 mars 2021	Pascale Sirard	Adoption
2	Adoption du procès-verbal de la 210 ^e séance extraordinaire du 11 février 2021 et suivis	Pascale Sirard	Adoption
3	Adoption du procès-verbal de la 211 ^e séance extraordinaire à huis clos du 18 février 2021	Pascale Sirard	Adoption
4	Adoption du procès-verbal de la 212 ^e séance extraordinaire du 18 février 2021	Pascale Sirard	Adoption
5	Dépôt du calendrier d'implantation des plans-cadres de <i>Techniques d'intégration multimédia</i> (Invité.e. : Chantal Provost, directrice adjointe à la DÉ, en collaboration avec Bruno Santerre)	Pascale Sirard	Dépôt
6	Dépôt du calendrier d'implantation des plans-cadres de <i>Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images</i> (Invité.e.s : Chantal Provost, directrice adjointe à la DÉ, en collaboration avec Michel Murray)	Pascale Sirard	Dépôt
7	Plan de réussite : état d'avancement des travaux du Comité de la réussite (Invité.e.s : Catherine Papillon, directrice adjointe à la DÉ, Jérôme Ouellet, conseiller pédagogique à la DÉ, membres de l'exécutif du syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège)	Pascale Sirard	Information
8	Cadre technique pour la RAC en formation collégiale technique (Invitée : Vicky Dubois, coordonnatrice à la DFCSAE)	Simon Delamarre	Information
9	Avis sur le programme menant à l' <i>AEC Infrastructure informatique et cybersécurité</i> (auparavant nommé Sécurité informatique et réseautique) (Invité.es : Leïla Azem, conseillère pédagogique à la DFCSAE et Sabri Benferhat, enseignant)	Simon Delamarre	Avis
10	Questions diverses		Information
11	Levée de la séance	Pascale Sirard	

Accueil des membres

Pascale Sirard souhaite la bienvenue aux membres. Elle informe de l'absence de Johanne Lalonde, de Lyne Charron, Sébastien Piché et Simon Delamarre (entrevues). Dominique Dion est remplacée par Delphine Betton-Montigné.

1. Adoption de l'ordre du jour de la 213^e séance du 11 mars 2021

Pascale Sirard fait lecture du projet d'ordre du jour. Aucune modification n'est demandée.

Il est proposé par **André Ménard** appuyé par **Guillaume D'Amours** et **unanimentement résolu**, d'adopter l'ordre du jour de la 213^e séance, tel que présenté.
33|11-03-2021

2. Adoption du procès-verbal de la 210^e séance du 11 février 2021 et suivis

Pascale Sirard fait lecture du procès-verbal pour la conformité. Des corrections sont demandées :

4. Adoption de la proposition de la nouvelle offre de cours complémentaires :

André Ménard rappelle le contexte et remercie les départements, programmes et enseignant.e.s qui ont émis des commentaires à l'issue de la dernière séance. André Ménard et Catherine Papillon présentent les différentes modifications proposées. La période de questions est ouverte.

Une discussion a lieu entourant le respect de la procédure **des cours complémentaires**, notamment que le Comité 4C n'a pas été consulté à la suite des commentaires reçus entre les deux séances de la Commission des études. La procédure est présentée et discutée de nouveau en mettant l'accent sur les diverses consultations énumérées. Pour la Direction des études, la procédure a été respectée.

Richard Vaillancourt se joignant à la séance, les membres donnent leur accord pour que les deux membres soient présents et que le substitut de la formation générale, Éric Beauchesne, exprime son point de vue.

Puisqu'un membre croit que la procédure n'est pas respectée, un point d'ordre est demandé. Pascale Sirard demande que seul.e.s les membres officiel.le.s de la Commission des études soient présent.e.s, comme le prévoit le *Règlement n°12 instituant la Commission des études* et remercie les personnes invitées pour ce point.

Un vote secret est lancé en ce sens et le résultat à la question la procédure a-t-elle été respectée est oui à 90%.

Devant l'absence d'un consensus clair, des intérêts en jeu ainsi que les intérêts des étudiant.e.s, un vote est proposé pour l'adoption de la proposition des cours complémentaires. Un vote secret est lancé en ce

sens et le résultat à la question posée sur l'adoption de la proposition des cours complémentaires est oui à 81%.

Pascale Sirard remercie les membres et elle assure que la procédure et les mécanismes de l'assurance qualité seront revus selon les commentaires émis.

Il est proposé par Dominic Courtois appuyé par Sonia Gounar, et **à majorité des voix unanimement résolu**, d'adopter la proposition de la nouvelle offre de cours complémentaires, telle que présentée.
25|11-02-2021

Une discussion a lieu entourant le rôle des substituts et de leur présence en même temps que les membres officiels. Un éclaircissement sera fait dans le *Règlement n°12 instituant la Commission des études*, qui prévoit d'autres modifications.

Un commentaire est émis sur la transmission des documents tardivement. Ce sujet sera aussi abordé lors de la révision dudit règlement.

Il est proposé par **Richard Vaillancourt** appuyé par Guillaume D'Amours, et **unanimement résolu**, d'adopter le procès-verbal de la 210^e séance, avec les modifications demandées.
34|11-03-2021

Pour les suivis :

Cours complémentaires : André Ménard informe les membres qu'un courriel sera envoyé concernant le calendrier de production de plans-cadres.

Cours en présentiel : André Ménard remercie les responsables de coordination de la discussion lors de la rencontre des RCD-RCP et le dossier suit son cours. Un calendrier est en cours d'élaboration qui permettra de programmer au mieux les activités en lien avec la pédagogie, l'aide à la réussite, etc. Pour toutes questions, les coordinations sont appelées à les poser aux directions adjointes responsables.

3. Adoption du procès-verbal de la 211^e séance extraordinaire à huis clos du 18 février 2021

Pascale Sirard fait lecture du procès-verbal pour la conformité. Aucune modification n'est demandée.

Un membre donne son point de vue à l'effet que lors de cette séance présidée exceptionnellement par Jean Thibodeau, a eu le sentiment qu'il participait activement aux débats, ce qui pourrait le positionner face à un conflit d'intérêts. Une discussion a lieu entourant ce point de vue. Pascale Sirard rappelle que le *Règlement n°6 sur la définition et le renouvellement du mandat de la direction générale et de la direction des études et sur la nomination et le renouvellement du mandat du directeur général et du directeur des études* a été modifié et que les modifications ont un impact sur le *Règlement n°12 instituant la Commission des études*. Elle rappelle aussi que cette mesure a été mise en place pour éviter tout conflit d'intérêts. Un membre exprime qu'il n'a pas eu la même perception, et que ses interventions étaient dans le but d'apporter des éclaircissements. Un membre demande pourquoi on n'autoriserait pas Jean Thibodeau à participer aux débats.

Un membre exprime son point de vue à l'effet qu'un président de séance ne devrait pas participer aux débats, en donnant l'exemple du fonctionnement de l'Assemblée nationale et il pense que cette participation pourrait soulever un vice de procédure. Pascale Sirard rappelle le rôle du président de séance inscrit dans le *Règlement n°12 instituant la Commission des études* n'est pas limitée à autoriser les droits de parole des membres. Une réflexion sera faite à ce sujet lors de la révision du Règlement.

Étant donné qu'il est prévu que Jean Thibodeau préside à la séance extraordinaire du 26 avril, il est convenu que les membres acheminent leur demande par courriel à Marie-Aude Lépineux avant la prochaine Commission des études. Marie-Aude Lépineux interpellera Jean Thibodeau à cet effet.

Il est proposé par **André Ménard** appuyé par **Richard Vaillancourt**, et **unanimentement résolu**, d'adopter le procès-verbal de la 211^e séance extraordinaire à huis clos, tel que présenté.
35|11-03-2021

4. Adoption du procès-verbal de la 212^e séance extraordinaire du 18 février 2021

Pascale Sirard fait lecture du procès-verbal pour la conformité. Aucune modification n'est demandée.

Il est proposé par **Guillaume D'Amours**, appuyé par **Sonia Goumar**, et **unanimentement résolu**, d'adopter le procès-verbal de la 212^e séance extraordinaire, tel que présenté.
36|11-03-2021

5. Dépôt du calendrier d'implantation du plan-cadre de *Techniques d'intégration multimédia* (Invité.e.s : Chantal Provost, directrice adjointe à la DÉ, en collaboration avec Bruno Santerre)

Chantal Provost fait un bref historique amenant à ce dépôt. Bruno Santerre présente le calendrier d'implantation des plans-cadres de *Techniques d'intégration multimédia*. La discussion est engagée et les réponses données sont satisfaisantes.

Pascale Sirard remercie Bruno Santerre et le département pour ce travail.

6. Dépôt du calendrier d'implantation des plans-cadres de *Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images* (Invité.e.s : Chantal Provost, directrice adjointe à la DÉ, en collaboration avec Michel Murray)

Michel Murray présente le calendrier d'implantation des plans-cadres de *Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images*. La discussion est engagée et les réponses données sont satisfaisantes.

Pascale Sirard remercie Michel Murray et le département pour ce travail.

**7. Plan de réussite : état d'avancement des travaux du Comité de la réussite
(Invité.e.s : Catherine Papillon, directrice adjointe à la DÉ, Jérôme Ouellet, conseiller
pédagogique à la DÉ, membres de l'exécutif du syndicat des enseignantes et des
enseignants du Collège)**

Pascale Sirard donne la parole à Catherine Papillon et rappelle que le plan de réussite est toujours en cours de validation auprès du Comité de la réussite et que la version présentée est évolutive.

Catherine Papillon fait une présentation de l'état d'avancement des travaux du Comité de la réussite, en collaboration avec Jérôme Ouellet.

La période de questions est ouverte.

Un membre demande, en lien avec ce projet, quelle sera l'aide apportée aux étudiant.e.s en Sciences de la nature, comment elles et ils seront soutenu.e.s, notamment en ce qui a trait aux acquis manquants du secondaire. Une question est également posée au sujet de ce que l'on entend par "pratiques institutionnelles manquant de bienveillance" et sur l'avenir réservé au Service adapté.

Un membre souligne que plan de réussite s'attaque avec justesse à des éléments problématiques qui ont été soulevés à de nombreuses reprises dans les dernières années: engagement des étudiants des techniques dans la FG, enjeux associés au stress et à l'anxiété, offre de mesures d'aide à la Formation continue, etc. Il indique également, en réponse à l'intervention précédente, que la mise en œuvre de pratiques pédagogiques inclusives n'implique aucunement une fermeture du Service adapté, mais plutôt une réflexion de fond sur les meilleures manières d'inclure les étudiants à besoins particuliers dans les classes, notamment en contexte d'évaluation.

Un membre regrette que tous les éléments des travaux qui ont été faits depuis 2016 ne semblent pas avoir été retenus alors que des enquêtes ont été faites. Il partage ne pas se retrouver dans le Plan de réussite et se questionne sur la place de l'aide à la réussite dans les programmes. Le plan ne semble s'adresser qu'à à une faible proportion d'étudiant.e.s.

Un membre partage qu'il serait mieux de présenter des objectifs plus ciblés, atteignables à plus courts termes, plutôt qu'un large plan quinquennal.

Catherine Papillon revient sur les éléments précédents. En ce qui a trait aux approches inclusives, elle rappelle certains éléments du plan en lien avec la nécessité de sensibiliser, de former et d'accompagner les enseignant.e.s, en insistant sur le développement des compétences. Elle rappelle certaines réflexions du Comité de la réussite de se donner le temps, de s'appropriier le concept d'approche inclusive et d'y réfléchir d'une manière différenciée en fonction des réalités des programmes. L'objectif n'est pas formulé autour de l'intégration en classe des approches inclusives, mais plutôt centré sur le développement des compétences des enseignant.e.s en lien avec ces approches. Concernant les étudiant.e.s provenant du secondaire qui n'ont pas acquis les notions préalables, cela est inclus dans les différentes stratégies associées à chacun des objectifs, qui n'apparaît pas dans la présentation pour l'instant puisque le plan est toujours en cours de validation.. Ces stratégies expliciteront les actions à mettre en œuvre, très largement inspirées des travaux menés depuis 2016; elles serviront de base à l'élaboration des plans d'action annuels qui découlent du plan de réussite.

Un membre s'interroge sur le manque d'information en lien avec la pédagogie inclusive et demande si une présentation sera faite en ce sens. Il mentionne également que d'utiliser le terme « métier d'étudiant » n'est pas forcément le meilleur vocable utilisé.

Pascale Sirard rappelle des éléments du portrait de la population étudiante tant à l'enseignement ordinaire qu'à la formation continue, l'élément qui ressort le plus étant la diversité de provenance et de profils d'apprentissage de nos étudiant.e.s, dont plusieurs sont entre autres adultes ou issus de l'immigration. À cet égard, des défis sont à prévoir à la formation continue, qui doit être prise en compte dans ce plan.

Un membre se questionne sur la possibilité de créer, en formation générale, des groupes homogènes pour les étudiants du secteur technique. Par ailleurs, il est aussi demandé si les API seront intégrés à l'Archipel.

Guillaume D'Amours informe les membres que des réflexions ont lieu afin que les API soient au cœur de l'Archipel, car ce sont ces employé.e.s de première ligne. Il revient également sur une des questions précédentes, qui concernait les "pratiques institutionnelles qui manquent de bienveillance" et rappelle qu'actuellement, certaines pratiques sont assez coercitives, ce qui devrait être réévalué dans la révision du *Règlement n°5 sur les comportements*.

Une membre ajoute que les grandes lignes du plan sont bien ancrées, bien documentées, mais qu'il faut agir rapidement et passer à la mise en œuvre de ce plan puisque la réalité des études s'est transformée avec la formation à distance et qu'il faut passer à l'action rapidement.

Pascale Sirard informe les membres qu'un sondage sera envoyé prochainement aux membres pour valider les composantes du projet de plan.

C'est avec émotion qu'une membre fait part de son expérience en sa qualité d'étudiante et des difficultés rencontrées tant au niveau du stress, de l'anxiété et du manque de motivation. Il est impératif que les enseignant.e.s travaillent de concert avec les étudiant.e.s. Certain.e.s étudiant.e.s font le strict minimum, notamment avec la suspension du calcul de la cote R qui a un impact sur les étudiant.e.s visant de futures études dans des domaines demandant un excellent dossier. Les objectifs de certain.e.s ont été anéantis.

Elle ajoute que les étudiant.e.s sortant du secondaire manquent cruellement d'informations notamment sur les unités, le fonctionnement ou encore la cote R.

Et beaucoup d'écoles secondaires confirment que d'annuler certains cours n'auront pas d'impact sur la poursuite des études visées par l'étudiant.e (notamment les cours de français et de philosophie dans certains cheminements). Elle alerte aussi sur les résultats d'études qui démontrent le trop grand nombre d'examens en cours de session.

Pascale Sirard conclut ce point et remercie pour les discussions empreintes d'émotion et des commentaires pertinents.

8. Cadre technique pour la RAC en formation collégiale technique (Invitée : Vicky Dubois, coordonnatrice à la DFCSAE)

Simon Delamarre, en collaboration avec Vicky Dubois, présente sommairement le Cadre général – Cadre technique en RAC, le portrait de la RAC au Québec et à Bois-deBoulogne ainsi que les perspectives de développement. Des détails sont donnés sur le contexte, les cadres général et technique et présente la distinction entre les parcours de formation et la RAC. La période de questions est ouverte et les réponses données sont satisfaisantes.

9. Avis sur le programme menant à l'AEC Infrastructure informatique et cybersécurité (auparavant nommé Sécurité informatique et réseautique) (Invité.e.s : Leïla Azem, conseillère pédagogique à la DFCSAE et Sabri Benferhat, enseignant)

Simon Delamarre accueille Leïla Azem et Sabri Benferhat qui présente les modifications discutées à la dernière séance.

Les modifications sont les suivantes :

1. Le ministère nous a confirmé que malgré une modification au titre de la formation,
2. Le code du programme demeure inchangé.
3. Correction du nom de l'enseignante Amal El Kharraz.
4. Les codes des compétences surlignés en jaune dans le document ont été modifiés.
5. Les codes des cours surlignés en vert dans le document ont été modifiés.
6. Ajout de la colonne manquante (durées des compétences) dans le tableau « RELATIONS COURS – OBJECTIFS ».

Isabelle Grenier félicite l'équipe ayant travaillé sur ce dossier.

Des membres ayant dû quitter la séance, le quorum est constaté.

Il est proposé par **Stéphane Lévesque** appuyé par **Sonia Gounar**, et **unanimentement résolu**, de recommander l'adoption sur la révision du programme menant à l'AEC Infrastructure informatique et cybersécurité, tel que présenté.
37|11-03-2021

10. Questions diverses

Demande d'admission : Sébastien Piché porte à l'attention des membres les données des demandes d'admission au 1^{er} tour et il les enverra par courriel aux membres.

11. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 07.



Pascale Sirard
Directrice des études



Marie-Aude Lépineux
Secrétariat de séance